



Nominations au sein de l'administration de la Ville

Le journal Le Parisien a relaté aujourd'hui la nomination de certaines personnalités au sein de l'administration de la Ville de Paris en tentant d'y voir un sujet de polémique. Ces nominations ont été faites de manière régulière et transparente avec, notamment, la publication de fiches de poste. Tous les contrats ou arrêtés ont été évidemment transmis au Préfet, chargé du contrôle de légalité.

Légales, ces nominations sont également légitimes car non seulement elles répondent à des besoins réels de la collectivité mais surtout les personnes retenues ont les diplômes et l'expertise requis. Le seul fait qu'elles aient été élues ne peut les disqualifier pour exercer des fonctions au sein de la Ville.

Les postes proposés sont pour trois d'entre eux à durée déterminée et pour le dernier il s'agit d'un emploi dit « fonctionnel », c'est-à-dire révocable à tout moment.

Au-delà de ces éléments communs, les quatre situations évoquées sont différentes :

M. Romain Lévy, qui a déjà exercé dans ce domaine comme conseiller au cabinet de Bertrand Delanoë avant d'être élu Conseiller de Paris, a été chargé, par le biais d'un contrat de collaborateur de cabinet, d'une mission de trois mois pour accompagner la mise en place de la nouvelle politique internationale de la collectivité. Il quittera la Ville à l'été.

M. Sylvain Garel, qui avait fait le choix de ne pas solliciter de nouveau mandat et qui s'était au cours des 13 années précédentes beaucoup investi dans le domaine de la solidarité internationale et de la lutte contre le SIDA en Afrique, a proposé sa candidature sur un poste qui était à pourvoir au sein de la délégation générale aux relations internationale et qui existait avant son arrivée. Enseignant, il a été accueilli en détachement de l'Education Nationale sur un contrat de six mois.

Mme Fabienne Giboudeaux, avait elle aussi fait le choix de ne pas solliciter de nouveau mandat. Elle s'était engagée d'ailleurs depuis 2 ans dans une formation universitaire et une procédure de validation des acquis de l'expérience, lui ayant permis d'obtenir un master 2 en urbanisme et aménagement. Dans la mobilisation de l'administration parisienne sur certains champs nouveaux, une mission Ville intelligente a été créée. En son sein, un poste de chargé de mission « Ville intelligente » spécialité urbanisme innovant et développement durable, a été publié au Bulletin municipal officiel du 6 mai. Mme Giboudeaux, a fait acte de candidature. Elle disposait des compétences et des titres pour remplir cette mission.

M. Pierre Mansat, qui avait porté et développé la politique métropolitaine de la Ville depuis 13 ans, a été nommé par la Maire, Inspecteur général de la Ville de Paris. Ce poste est effectivement à la seule décision de la maire, dans le cadre d'un plafond d'emploi voté par le Conseil de Paris et de dispositions réglementaires régissant ces postes. M. Mansat, cadre de la Poste, a été placé par son administration d'origine en position de service détaché. Inspecteur général, il a été chargé d'une mission d'appui à la transformation de l'administration parisienne qui est d'ores et déjà engagée dans la mise en place de la Métropole du Grand Paris. Cette mission a été précisée par une lettre de la Maire adressée à M. Mansat et par une note transmise à l'Inspection générale. Ce type de mise à disposition correspond à la volonté de la Maire de placer l'Inspection générale au cœur de l'activité municipale comme une ressource essentielle. C'est d'ailleurs le sens de la délibération qui sera soumise au prochain Conseil de Paris et qui régira pour la première fois les missions de l'Inspection Générale de la Ville.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 06.65.24.78.99 / mairiedeparis.servicepresse@paris.fr